



Commune de St Martin de Clelles



CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES A SAINT-MARTIN-DE-CLELLES

Choix du site de traitement

Zonage d'assainissement - 2007

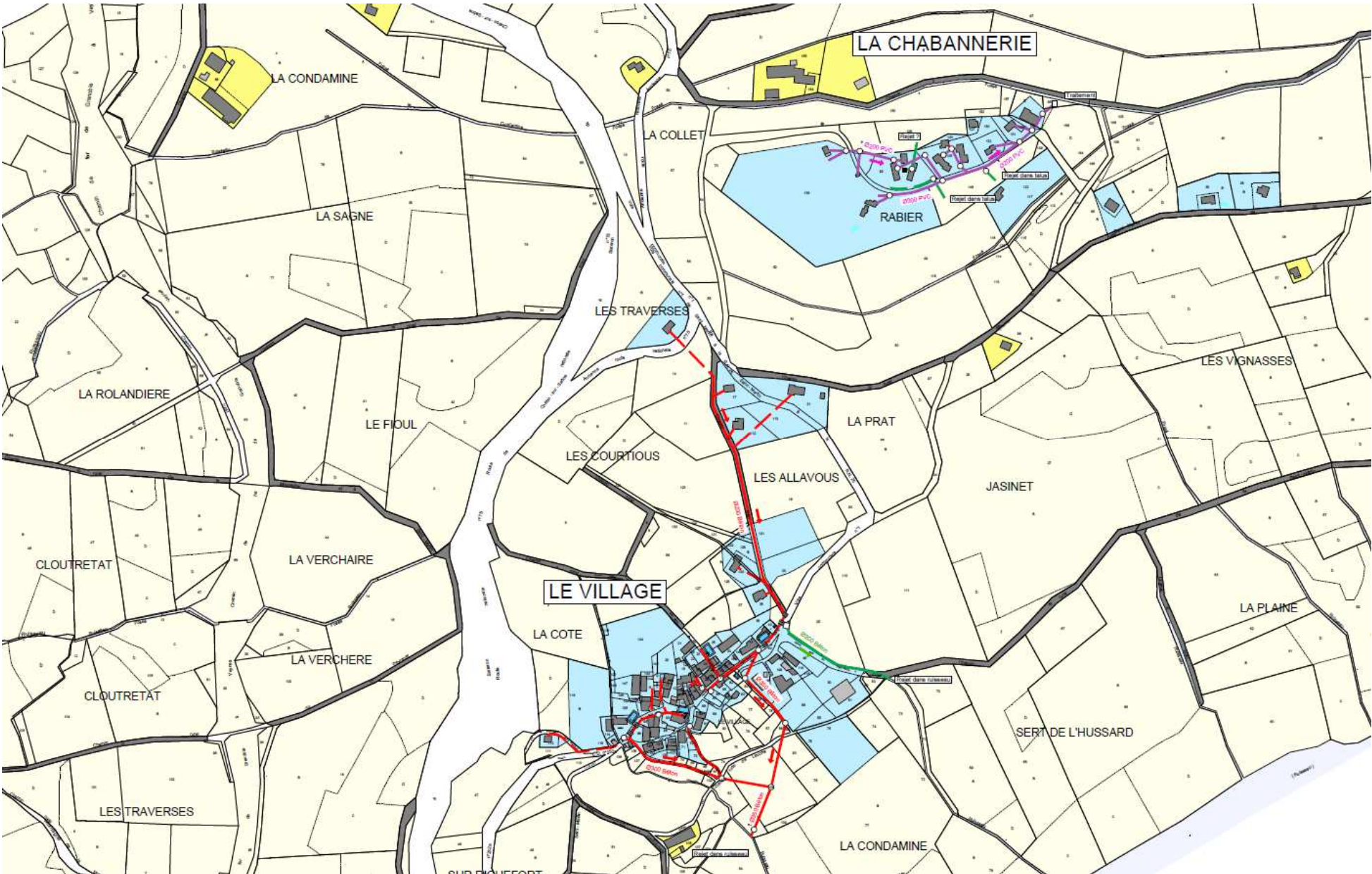


Schéma d'assainissement - 2007

Choix de créer une station et description d'une proposition technique

b - Scénario technique retenu :

➤ ETAPE N°1 : Création d'une station d'épuration pour le réseau principal

le projet retenu envisage la possibilité de traitement des eaux usées en contrebas du Bourg. Le système de traitement proposé est un lit à macrophytes :

- Le traitement des eaux usées sur filtre planté de roseaux consiste à faire circuler gravitairement les effluents domestiques au fil de bassins successifs aménagés en paliers, dans lesquels on a pris soin de créer, grâce à des minéraux et des végétaux, un milieu très favorable à l'activité épuratoire. Ce procédé ne nécessite pas de décantation primaire ; le système peut être alimenté directement par des eaux usées brutes. Une pente naturelle suffisante permet un fonctionnement sans apport d'énergie extérieure.
- Ce type de dispositif extensif est un système rustique nécessitant un entretien régulier mais simple.
- Ce procédé accepte les variations de charge dans un rapport de 1 pour 3 entre eaux usées et eaux claires (permanentes ou pluviales).
- Il est performant ; il permet d'ailleurs de viser un objectif de qualité de type D4 au sens de la circulaire du 17 février 1997.
- L'emprise au sol, pour l'ensemble du système est de l'ordre de 5 m2 par équivalent habitant.

Proposition d'implantation

Dans le cas du Bourg, cette unité de traitement pourrait être implantée en aval du Village, en bordure de l'Orbannes (cf. plan).

L'emprise au sol du dispositif pour 150 EqH sera de l'ordre de 750m2.

La station de traitement disposera d'un déversoir d'orage en entrée afin de limiter l'apport des eaux pluviales dans le dispositif.

Modification sur le réseau

- Conservation du réseau existant avec quelques modifications
- Limiter les débits permanents

Le réseau existant sera utilisé sans modifications majeures pour acheminer les eaux usées et une partie des eaux pluviales jusqu'à son exutoire actuel. A partir de ce point, il sera nécessaire de créer un collecteur pour acheminer les eaux traitées vers un terrain à proximité de l'Orbannes.

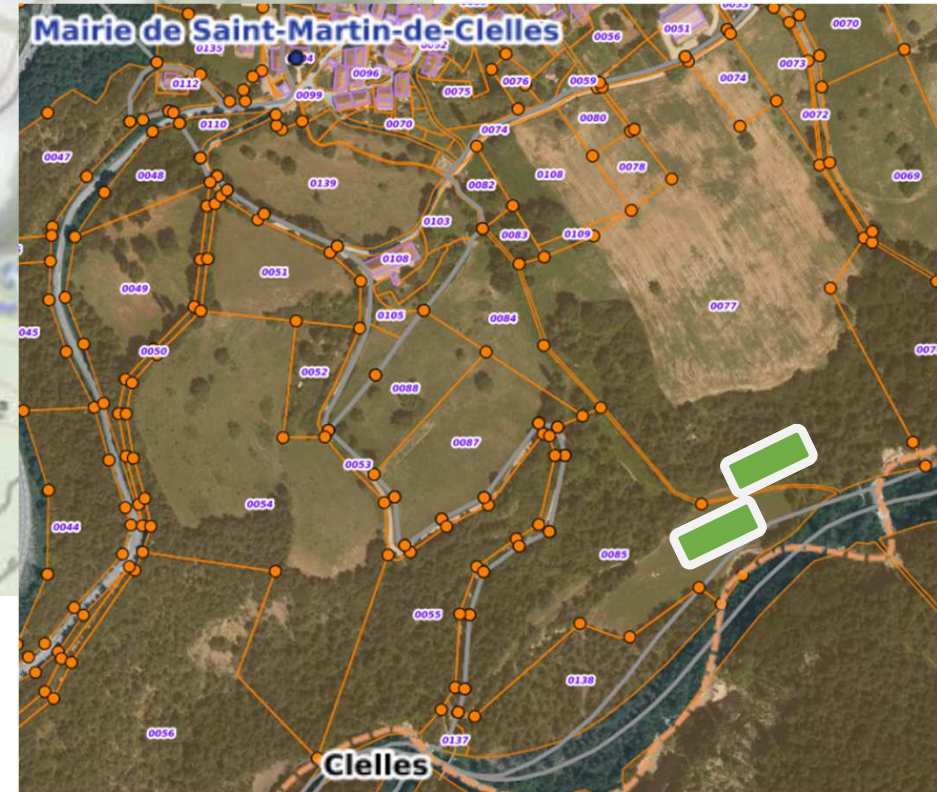
Ce réseau sera implanté en rive gauche du ruisseau de l'Aulagnerie dans un terrain difficile car pentu et glissant. Le projet à été chiffré avec des conduites en fonte, matériaux le plus solide.

La mise en place de cette STEP (STation d'EPuration), par filtre à roseaux nécessite de limiter au maximum les débits permanents, c'est à dire les débits des bassins et fontaines. Compte tenu des valeurs mesurées pendant le diagnostic, nous préconisons de les limiter dans un premier temps à 10m3 par jour.

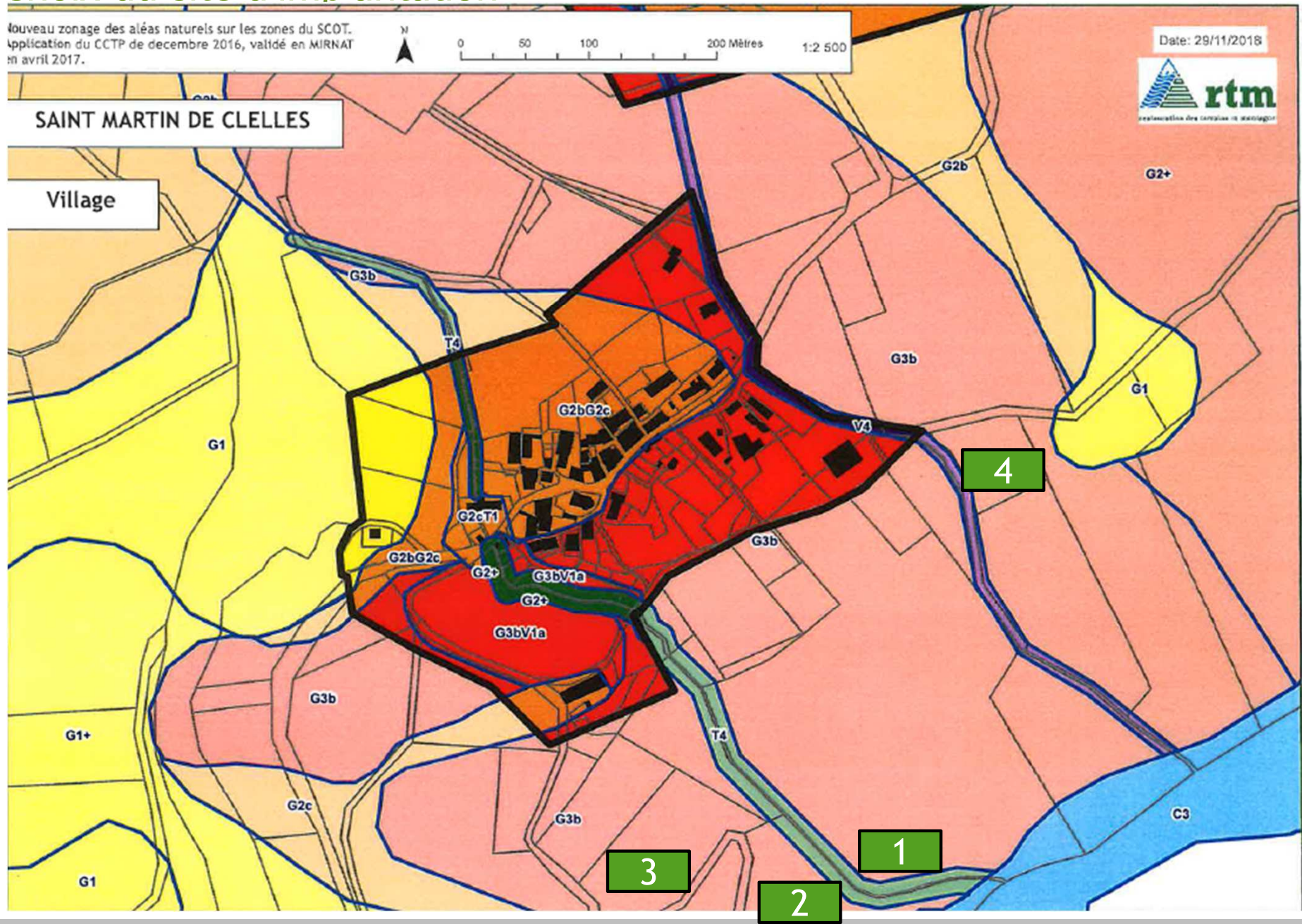
Plans des réseaux d'assainissement et rejets



Choix du site d'implantation



Choix du site d'implantation



Choix du site d'implantation

Avis RTM Mai 2022

Sites 1 et 2

- « Les sites 1 et 2 sont exposés directement à trois aléas importants »
- « des crues majeures de l'Orbanne pourraient déstabiliser les berges et entraîner la ruine de l'installation »
- « (...) endommagée par une crue avec débordement ou incision du ruisseau de l'Aulagnerie »
- « Les glissements de terrain lents pourraient affecter dans le temps l'installation mais leur effet serait surtout néfaste sur le réseau de collecte des eaux usées du Bourg »
- « La réalisation d'une piste d'accès et son entretien sera également plus difficile »

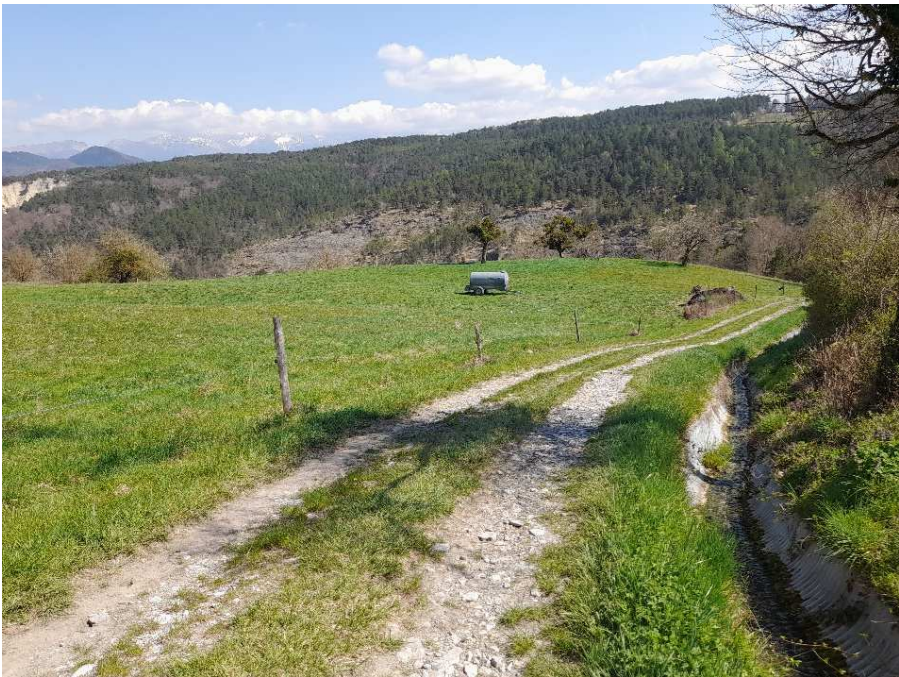
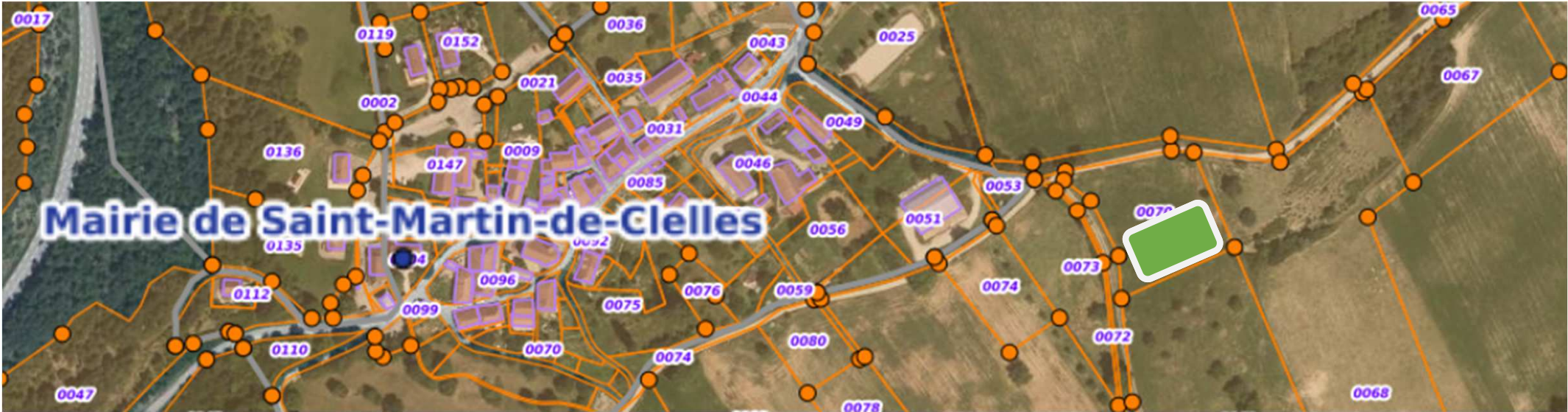
Site 3

- « Le site 3 n'est exposé qu'aux glissements de terrain lent qui pourraient affecter dans le temps l'unité de traitement et le réseau de collecte »
- « linéaire de réseau moindre que pour les sites 1 et 2 »
- « La piste d'accès est existante et ne nécessitera qu'un entretien »

Site 4

- « Retenu pour profiter d'une zone d'affleurement rocheux et de disparition locale des niveaux d'argile. »
- « La partie occidentale du site (parcelle 70) présente un replat plus favorable mais qui se trouve de nouveau dans la zone en glissement. Site moins défavorable que les autres sites. Cette zone aurait l'avantage de présenter le plus faible linéaire de collecteur des eaux usées à installer pour rejoindre le Bourg et le site. Le site est déjà desservi par une piste que le collecteur pourrait suivre. »
- « C'est aussi sur cette zone que les terrassements seront les plus limitées (...) »
- « Autre avantage, le rejet des eaux traitées pourrait se faire immédiatement au niveau de l'installation dans un drain étanche en demi-buses métalliques existant qui descend jusqu'à l'Orbanne.

Choix du site d'implantation



Travaux projetés

